



## Description du rôle et des missions des POINTS FOCALX NATIONAUX POUR LE PROJET IEVP-SEIS

Dans le cadre du projet IEVP/SEIS, deux points focaux nationaux (PFN) seront mis en place et seront opérationnels: ils représenteront les deux principaux réseaux qui contribuent à la mise en œuvre du projet. Il est essentiel qu'ils coopèrent étroitement afin de faire participer activement leurs réseaux respectifs à toutes les activités concernant le projet, de la gestion du contenu à la gestion du projet.

Chaque point focal national est désigné par un pays/une organisation partenaire pour servir de principal lien et contact avec l'AEE pour toutes les questions concernant le projet IEVP-SEIS. Dans les limites de leurs mandats institutionnels nationaux, les PFN coordonnent les contributions au projet et soutiennent les activités pertinentes dans le pays. L'organisation et les méthodes de travail peuvent varier d'un pays à l'autre, reflétant les différents types de structures nationales mises en place pour l'administration environnementale et statistique et les systèmes et réseaux d'information nationaux associés. Un point focal national est chargé de différentes missions, activités et responsabilités, dont certaines font partie des activités quotidiennes alors que d'autres sont moins fréquentes. La liste ci-dessous vise à donner un aperçu des principales fonctions et responsabilités des PFN pour le projet IEVP-SEIS.

1. Mise en place, développement et « maintenance » du réseau national du projet
  - aide à la sélection des institutions compétentes pour le réseau national;
  - établissement d'accords, écrits ou oraux, avec ces institutions.
2. Soutien à la coordination des activités du projet avec le réseau national
  - accord sur la répartition des tâches et des responsabilités dans le réseau, en mettant l'accent sur les principaux paquets d'activité du projet IEVP-SEIS (flux de données et indicateurs, infrastructure, évaluation environnementale et établissement de rapports, communication, etc.);
  - coordination de la communication des rapports/données/informations à l'AEE ainsi qu'à d'autres organes et organisations compétents le cas échéant;
  - coordination de la communication des retours d'informations sur les (projets de) produits, rapports, indicateurs, processus etc. le cas échéant;
  - accords avec les membres du réseau et coordination de leur participation aux ateliers du projet ainsi qu'à d'autres manifestations;
  - mesures prises pour donner suite aux développements nationaux en matière de surveillance, de recherches, de publications environnementales, et dans d'autres domaines pertinents pour garantir l'utilisation d'informations mises à jour.

Kongens Nytorv 6  
1050 Copenhagen K  
Danemark

Tel.: +45 33 36 71 00  
Fax: +45 33 36 71 99

E-mail: [eea@eea.europa.eu](mailto:eea@eea.europa.eu)  
Web: [www.eea.europa.eu](http://www.eea.europa.eu)



3. Soutien des membres du réseau national
  - en tenant le réseau informé des activités et des conditions relatives au projet;
  - en encourageant, en soutenant et en contrôlant la mise en œuvre en temps opportun et dans le respect de normes de haute qualité des tâches réalisées dans le cadre du projet;
  - en suivant les activités et les résultats du projet au niveau national et régional.
  
4. Etablissement de contacts et coopération avec
  - les réseaux régionaux et leurs personnes de contact (p. ex. CEE-ONU, PNUE/PAM etc.);
  - le bureau/la délégation de l'UE dans le pays en tant que de besoin aux fins du projet;
  - d'autres parties prenantes et acteurs qui font partie du réseau national du projet et qui sont extérieurs à celui-ci;
  - d'autres projets/programmes régionaux ou nationaux pertinents.
  
5. Garantie de la coopération et de la coordination au sein du projet IEVP-SEIS au moyen de
  - la participation aux réunions annuelles du comité directeur du projet;
  - un dialogue et un échange d'informations sur une base régulière avec l'AEE et l'équipe de projet IEVP/SEIS;
  - la participation et des contributions aux réunions et consultations thématiques;
  - la coopération entre les deux PFN et avec les PFN correspondants dans les pays voisins.